

A photograph of a railway construction site. In the foreground, a worker in a bright orange safety suit and helmet is operating a small, motorized machine on the gravel bed of a railway track. The track curves to the right. In the background, there are several large pieces of construction machinery, including a yellow excavator and a red truck. A concrete bridge or overpass structure spans across the tracks. The sky is clear and blue. A semi-transparent blue vertical bar is overlaid on the right side of the image, containing the text.

TPF INFRA

Rapport de gestion 2018

tpf
●●●



Un concept photographique signé Elsa Guillet

L'image, dans le monde des transports publics, revêt une importance majeure. Elle véhicule les valeurs chères à une entreprise, ainsi que des fragments de sa vie quotidienne qui montre que la mobilité occupe une place centrale dans les sociétés contemporaines. Dans cet esprit, les Transports publics fribourgeois (TPF) ont imaginé un partenariat avec le groupe de médias Sept, basé à Villars-sur-Glâne. Chaque année, cette publication de qualité, récompensée par plusieurs prix internationaux prestigieux, organise un concours de photographie destiné aux jeunes talents. Les TPF s'y sont associés pour offrir le premier prix, qui consiste à confier à la personne lauréate le mandat de finaliser le concept photographique destiné au rapport de gestion annuel. Pour 2018, la lauréate est Elsa Guillet, pour un travail intitulé « Riviera Paradise ». Née en 1992 à Montreux, elle est diplômée de l'école de photographie de Vevey (CEPV) en 2012 et de l'École cantonale d'art de Lausanne (ECAL) en 2016. Durant ses études, elle a travaillé en tant qu'assistante au Studio Astre à Paris ainsi que pour plusieurs photographes de renom, dont Anoush Abrar. En 2016, elle a exposé son travail à Amsterdam, Paris, Düsseldorf et Rio de Janeiro avec l'ECAL. Depuis 2016, elle travaille comme photographe free-lance et est représentée par Julian Meijer Agency à Paris. Elle livre, avec son travail pour les TPF, un regard exigeant et intense sur la réalité d'une exploitation industrielle que représente l'élaboration d'une mobilité publique au quotidien. Elle produit des images qui n'oublient à aucun moment que l'être humain habite ici, dans ces lieux destinés aux voyages.

**PLUS D'INFORMATIONS SUR :
MEHR INFORMATIONEN UNTER:**

sept.info
sept.club
elsaguillet.com



Notes liminaires

La présente publication est un résumé du rapport de gestion officiel et digital (tpf.ch/rapport-gestion2018). Il est destiné à l'assemblée générale des actionnaires de Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA du 1^{er} mai 2019. Sur sa plateforme digitale complète, le rapport de gestion des TPF expose les chiffres, les faits et les événements relatifs à la société Holding, ainsi que les activités des trois sociétés filles Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA, Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA et Transports publics fribourgeois Immobilier (TPF IMMO) SA. Il traite aussi de la volonté globale d'innovation de la Direction générale afin de positionner l'entreprise en tant qu'acteur de la mobilité publique fribourgeoise, dans une vision d'efficience quant à son intégration dans le réseau national. Il comprend également les résultats et bilan de la holding et les comptes consolidés du groupe. Cette publication imprimée présente spécifiquement les comptes de Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA.

Les principales activités de 2018



15 janvier

Un nouveau projet de sponsoring avec les 4P

Après avoir soutenu durant ces trois dernières années le projet FR Challenge et contribué de façon significative à l'organisation de la Coupe aéronautique Gordon Bennett, 4P a décidé de réorienter ses soutiens et, à cet effet, de lancer un concours d'idées intitulé: l'« Action 4P ». Les Transports publics fribourgeois, membre de 4P, ont activement participé à l'élaboration de ce nouveau projet de sponsoring doté de 100'000 francs par année.

Ainsi, durant ces prochaines années, un appel à projets sera lancé en début d'année, et 4P sélectionnera durant l'été un ou des projet(s). Ces projets devront avoir un impact positif sur le canton et sa population, tout en s'inscrivant dans la durée. Le règlement et le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site www.4p-fr.ch.

Les noms des gagnants ont été dévoilés durant l'apéritif 4P organisé le 9 octobre, dans le cadre de La Cantonale – Foire de Fribourg. Au total, trois projets ont été retenus:

- Le projet « Campagne de sensibilisation au gaspillage alimentaire » d'Ass-Bar, qui remporte CHF 20'000.-;
- Le projet « L'Ecole à la découverte du canton de Fribourg » de l'Association Suisse des Accompagnateurs en Montagne (ASAM) – Section Fribourg, qui remporte CHF 20'000.-;
- Le projet « Académie des pairs Nightlife et Espace Chill'and Break » de l'Association AdO, qui remporte CHF 60'000.-.





19 janvier

Du ski dans tout le canton

1^{er} mars

FAIRTIQ s'étend à
la Suisse entière

Les Transports publics fribourgeois s'allient avec les Remontées Mécaniques Alpes Fribourgeoises (RMAF) pour proposer une offre de transports attrayante et originale. Le concept est simple : les détenteurs du Magic Pass peuvent profiter des trajets offerts sur le réseau Frimobil, chaque dimanche de février, pour se rendre sur les pistes des stations fribourgeoises. Cette offre est la première étape d'une collaboration entre les Transports publics fribourgeois et les Remontées Mécaniques Alpes Fribourgeoises. Ces derniers réfléchissent à de nouvelles offres de loisirs toujours plus attrayantes à proposer à la population fribourgeoise.

L'application de billetterie mobile proposée conjointement par 21 entreprises de transports publics permet depuis le printemps 2018 de voyager dans l'ensemble de la Suisse. L'application se définit comme « le titre de transport le plus facile à utiliser de Suisse » et fonctionne selon le principe du « check-in, check-out » (CICO). Avant de commencer le trajet, le client lance l'application à l'aide d'un simple clic, puis l'arrête de la même façon une fois arrivé à destination. Grâce à la géolocalisation du téléphone, le système calcule le trajet parcouru et facture par la suite le prix du billet correspondant. Les Transports publics fribourgeois ont activement contribué au développement de cette application, qui a remporté plusieurs prix internationaux.

11-12 avril

TPF, TL et BLS ensemble
à SmartSuisse à Bâle

Les 11 et 12 avril, les TPF, avec les TL et BLS, ont participé pour la première fois à l'événement SmartSuisse à Bâle, l'occasion d'échanger sur les solutions innovantes et adaptées pour la mobilité de demain. Il s'agissait de présenter un des enjeux majeurs de la mobilité publique d'aujourd'hui et de demain : œuvrer en synergie avec l'ensemble des partenaires de la mobilité afin de proposer des solutions adaptées, multimodales et intégrées. Les trois entreprises ont ainsi présenté un film dans lequel chacune proposait un élément innovateur marquant en exploitation. Les navettes automatisées des TPF ont ainsi côtoyé les applications de billetterie FAIRTIQ et Lezzgo, et le concept de « Mobility as a Service » (MaaS) des TL.





23 mai

Lancement de l'info trafic
WhatsApp

Les Transports publics fribourgeois ont lancé un nouveau canal d'information pour les voyageurs. Ce service se présente sous la forme d'une liste de distribution via l'application de messagerie instantanée WhatsApp. Après inscription, les clients de l'ensemble des réseaux TPF pourront recevoir directement sur leur smartphone les perturbations de trafic, ainsi que les travaux planifiés et les arrêts modifiés. Concrètement, les utilisateurs doivent s'inscrire en envoyant un message WhatsApp au 026 351 02 00 en indiquant leur nom, prénom et la mention FR pour le français et DE pour l'allemand. Les utilisateurs peuvent se désinscrire à tout moment en envoyant « stop » à ce même numéro.

25 mai

Premier film institutionnel
des TPF

Afin de développer la notoriété de la marque TPF ainsi que de valoriser les valeurs centrales de l'entreprise, un film institutionnel a vu le jour lors de l'assemblée générale des TPF. Ainsi, chaque année à cette occasion, un nouveau film verra le jour, se focalisant sur un ensemble de valeurs destinées à marquer l'année. Pour 2018, il s'agissait du rapport émotionnel qui existe entre les transports publics et les personnes qui les utilisent quotidiennement.



08
juin

Un abonnement pour les
week-ends d'été

La communauté tarifaire fribourgeoise Frimobil lance un produit découverte, l'abonnement week-ends. Celui-ci est valable du dimanche 1^{er} juillet au dimanche 30 septembre, y compris les jours fériés. Il est en vente depuis le vendredi 1^{er} juin 2018. Le titre de transport donne accès à tout le périmètre de Frimobil en 2^e classe pour CHF 49.- par personne et pour CHF 79.- en duo. L'achat de l'abonnement week-ends donne droit à un livre consacré aux randonnées dans le canton de Fribourg. Le but de l'opération est de permettre aux Fribourgeois(es) de partir à la découverte de leur canton dans le cadre de leurs loisirs.

13
juin

Déploiement des totems
dans l'Agglomération
de Fribourg

Les totems d'information pour indiquer les horaires du trafic en temps réel sont progressivement déployés dans l'Agglomération de Fribourg. Ce déploiement se déroulera sur trois ans environ. Il s'agit d'une amélioration sensible pour le confort de la clientèle. En effet, les écrans indiquent désormais l'heure exacte à laquelle les bus se présentent à l'arrêt concerné.

29 juin

Le Programme
Châtel-St-Denis
se développe

Les Transports publics fribourgeois Immobilier (TPF IMMO) SA ont lancé deux concours pour leur vaste projet de réaménagement urbain des secteurs de l'ancienne et de la nouvelle gare de Châtel-St-Denis. Tout d'abord, un concours d'architecture pour définir sept des futurs bâtiments de ces nouveaux quartiers, puis un concours d'entreprise totale énergétique pour la construction d'une centrale de chauffage à distance (CAD) destinée à alimenter ces mêmes quartiers. Le secteur « En Fossiaux », qui concerne le périmètre de la nouvelle gare, accueillera environ 160 logements, 300 habitants, 150 emplois et 370 places souterraines de parking. Le second secteur, « Gare de Châtel-St-Denis », qui concerne le périmètre de la gare actuelle appelée à disparaître, accueillera notamment la nouvelle administration communale à sa pointe

nord et proposera quant à lui 300 logements pour près de 600 habitants, 120 emplois et 425 places de stationnement en sous-sol. Il faudra plus de 15 ans et quelque 200 millions de francs pour que ces projets voient entièrement le jour. Par ailleurs, les travaux sur le chantier de la nouvelle gare de Châtel-St-Denis, entrepris par les Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA, les Transports publics fribourgeois Immobilier (TPF IMMO) SA, la commune de Châtel-St-Denis et l'Etat de Fribourg, se sont déroulés en 2018 de manière optimale. Les délais sont respectés, malgré des conditions météorologiques pas toujours favorables. La mise en service est toujours prévue au début du mois de novembre 2019, de même que la fin totale des travaux, projetée quant à elle pour le début de l'été 2020.



01 juillet

Le RER pour découvrir
la richesse du canton
de Fribourg

A la suite de la reprise de la liaison Berne-Bulle par le RER Fribourg | Freiburg, les Transports publics fribourgeois proposent une nouvelle activité estivale de loisirs. Celle-ci se présente sous la forme d'un package complet qui inclut : une activité canyoning, un apéro, une fondue et une réduction de 50 % sur le titre de transport via l'application FAIRTIQ. La journée débute à Montbovon par une activité canyoning à Gruyère Escapade sur le parcours de La Tine qui privilégie le côté ludique grâce à des sauts, une tyrolienne et de la nage en eau vive. De retour à Bulle, les voyageurs rejoignent « Gare à toi », le restaurant du bio et du local, pour y déguster un petit apéro et une excellente Flammenküche. L'activité se termine par une fondue moitié-moitié au restaurant La Cabriolle. Chaque voyageur qui profite du package

bénéficie d'un code de réduction de 50 % sur son trajet avec l'application FAIRTIQ pour rejoindre Montbovon depuis toute la Suisse. Après avoir activé l'application, le client insère le code de réduction reçu et se rend ainsi en toute tranquillité en Gruyère. L'offre a convaincu divers blogueurs suisses qui ont souhaité la tester et qui ont relayé l'activité sur leurs réseaux sociaux.





05 juillet

Les TPF ont 150 ans

Le XIX^e siècle a vu l'essor du chemin de fer en Suisse. En 1856, les chambres fédérales tranchent en faveur d'un tracé reliant Berne et Lausanne via Fribourg. La ligne entre en fonction en 1860, raccordant la capitale cantonale au réseau national. D'autres lignes, toutes en mains privées, se développent également: Bulle-Romont en 1868, Morat-Payerne-Fribourg en 1876, puis Morat-Fribourg en 1898. A l'occasion de cet anniversaire, les TPF ont recyclé d'anciennes bâches en sacs et housses qu'ils ont créés en collaboration avec l'entreprise Rondechute à Fribourg. Ceux-ci peuvent être commandés et achetés auprès de l'ensemble des guichets TPF.

30 octobre

Les TPF lancent
leur webshop

Après le billet SMS et l'application FAIRTIQ pour les voyageurs occasionnels, les clients réguliers détenteurs d'une carte SwissPass ont désormais la possibilité d'acheter ou de renouveler leur abonnement directement en ligne sur le site des TPF. Le webshop TPF permet non seulement de générer l'abonnement mensuel ou annuel des communautés tarifaires Frimobil et Mobilis, mais également d'acheter les abonnements de parcours. Les clients qui ne bénéficient pas encore d'une carte SwissPass doivent se rendre dans un point de vente TPF (Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac, Châtel-St-Denis, Romont et Palézieux) munis d'une pièce d'identité et d'une photo, afin de l'établir.

09

novembre

La nouvelle gare de Bulle
à un visage

Les TPF ont dévoilé le résultat du concours du bâtiment de la nouvelle gare de Bulle et présenté le projet de ce bâtiment. Ce dernier est l'élément majeur du nouveau quartier situé en plein centre-ville de Bulle, sur d'actuelles friches industrielles des TPF qui seront ainsi revalorisées. Suite à un concours d'entreprises, le jury a retenu à l'unanimité le projet de l'entreprise Halter, en association avec les bureaux d'architectes IttenBrechtbühl et Strata, pour poursuivre le développement du projet dans le cadre de discussions exclusives. Le bâtiment est ainsi pensé comme une ville dans la ville. Il est constitué d'un socle de deux étages d'activités commerciales, au-dessus duquel s'articulent deux bâtiments en L créant une cour, aménagée en jardin et ouverte sur le paysage environnant. Dans les étages supérieurs, des bureaux et des logements

de qualité, destinés à la location, seront construits. Un hôtel trois étoiles supérieur de 80 chambres complétera ce programme. Les TPF sont en discussion exclusive avec la chaîne d'hôtels Diana Collection pour que le nouvel établissement hôtelier de la gare de Bulle voie le jour sous le nom Hôtel.D - Bulle. En sous-sol, un parking souterrain sera créé afin d'accueillir les 275 places de stationnement dédiées aux bâtiments. Les TPF ont profité de cette présentation pour faire un point de situation complet sur le Programme Bulle et pour passer en revue le calendrier des gros travaux d'infrastructures ferroviaires, ainsi que le réaménagement des espaces publics du quartier de la gare.





16
novembre

Stéphane Berney élu
communicateur de l'année

Lors de la cérémonie des récompenses décernées par l'Association suisse de la communication interne et intégrée (ASCI), Stéphane Berney, Responsable de la Communication et des relations publiques des Transports publics fribourgeois et membre de la Direction générale, a reçu le prix de « Communicateur interne 2018 » (« Internal Communicator of the year 2018 »). C'est la première fois dans son histoire que cette distinction récompense un communicateur actif dans le domaine des transports publics et un Fribourgeois.

05
décembre

Un nouveau portrait
d'entreprise digital

Le groupe TPF a mis en ligne un microsite dont l'URL est tpf.ch/corporate. Avec lui, il veut offrir à sa clientèle, aux médias, ainsi qu'aux acteurs politiques, économiques et associatifs, une plus grande transparence sur sa structure et son financement. Ce portrait d'entreprise en ligne permet de plonger dans la réalité financière, opérationnelle et légale de Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA et des trois sociétés filles: TPF INFRA, TPF TRAFIC et TPF IMMO. Qu'est-ce que le prix du sillon? Qui paie quoi pour un billet de train ou de bus? Pourquoi un groupe actif dans les transports se lance-t-il dans de vastes chantiers immobiliers? L'internaute y trouvera ainsi les réponses à ses questions. En présentant l'historique de la compagnie et ses activités en matière d'infrastructure, d'immobilier et de transports, le site dresse le portrait d'une entreprise active sur tous les fronts. Le site permet aussi de comprendre comment le groupe parvient à séparer clairement ses différentes activités. Pour réaliser ce microsite, le groupe TPF a fait appel à des regards extérieurs, en particulier à l'agence de relations publiques VIRTÛ Public Affairs AG (Berne et Fribourg) et à l'agence web Details (Genève). Une version imprimable du portrait sera prochainement disponible au format PDF.



09 décembre

Nouvelle identité
sonore TPF



Les TPF ont lancé, à l'occasion du nouvel horaire, leur nouvelle identité sonore dans les véhicules (trains et bus). Celle-ci se veut sobre et en adéquation avec le logo de la marque TPF, en reprenant la symétrie des trois points rouges spécifiques des « Corporate Identity » et « Corporate Design ». Le thème de base dure 5 secondes et est découpé note après note ou par groupe de notes en fonction des besoins (arrêts, demandes d'arrêt, début et fin de ligne, annonce de dérangement, annonce en gare, matériel de communication vidéo, etc.). Un artiste fribourgeois spécialiste des identités sonores (Cédric Egli de Major Town Studio) a été retenu pour réaliser cette identité. Auparavant, aucune identité sonore spécifique n'existait, il s'agissait des sons standardisés des différents programmes d'information aux voyageurs.

17 décembre

Une carte de vœux
ludique et interactive

A l'occasion du passage en 2019, les TPF ont innové et créé une carte de vœux interactive et ludique présentant leur nouveau Centre de maintenance, d'exploitation et d'administration (Centre TPF) de Givisiez. Réalisé en collaboration avec l'agence Nobody à Fribourg, il s'agit d'un petit jeu qui consiste à placer les corps de métier dans les bâtiments adéquats et qui explique, par la même occasion, la fonction et les activités propres à chaque bâtiment.



L'évaluation des risques

La mise en œuvre de la politique des risques se poursuit avec un suivi des risques dynamique et transparent. Le recensement des nouveaux risques département par département et une mise en commun au sein des Directions des sociétés permettent d'apporter une vision d'ensemble aux Directions, au comité d'audit et risques, ainsi qu'au Conseil d'administration.

Les risk-owners (propriétaires de risques) prennent pleinement en main leurs risques et pilotent les mesures visant à réduire leurs impacts. Le suivi de ces mesures est intégré dans le logiciel dédié et s'effectue en continu.

Les risques ont été répertoriés et évalués en collaboration avec chaque Responsable de département des quatre sociétés du groupe. Le suivi des risques est assuré par le risk-owner, et le controlling par le Chef de service qualité, risques, sécurité et sûreté. Aucun risque inacceptable ne demeure dans les activités TPF. Lors de sa séance du 18 décembre 2018, le Conseil d'administration a confirmé la politique et approuvé la liste des 10 risques les plus importants. Un comité d'audit et risques du Conseil d'administration a nouvellement été créé afin d'apporter un pilotage moderne et plus fin dans la gestion des risques.

TPF INFRA COMPTES 2018



BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

En milliers de CHF

| ACTIF | Notes | 31.12.18 | 31.12.17 | PASSIF | Notes | 31.12.18 | 31.12.17 |
|--|--------------|-----------------|-----------------|--|--------------|-----------------|-----------------|
| ACTIFS CIRCULANTS | | | | DETTES A COURT TERME | | | |
| Liquidités | | 8 332 | 17 651 | Dettes résultant de livraisons et de prestations | 7 | 8 025 | 11 997 |
| Créances résultant de livraisons et de prestations | 1 | 4 051 | 2 661 | Autres dettes à court terme | 8 | 8 | 55 |
| Autres créances à court terme | 2 | 2 256 | 1 538 | Provisions à court terme | 9 | 757 | 715 |
| Stocks | 3 | 1 658 | 1 488 | Comptes de régularisation passif | | 45 | 198 |
| Comptes de régularisation actif | 4 | 168 | 103 | | | 8 835 | 12 965 |
| | | 16 466 | 23 440 | | | | |
| ACTIFS IMMOBILISES | | | | DETTES A LONG TERME | | | |
| Immobilisations corporelles | 5 | 262 133 | 213 045 | Autres dettes à long terme | 10 | 206 979 | 162 517 |
| Immobilisations incorporelles | 6 | 9 357 | 8 963 | | | 206 979 | 162 517 |
| Immobilisations financières | | 6 | 1 | | | | |
| | | 271 497 | 222 009 | | | | |
| TOTAL DE L'ACTIF | | | | FONDS PROPRES | | | |
| | | 287 963 | 245 449 | Capital-actions | | 68 730 | 68 730 |
| | | | | Réserves provenant de bénéfices cumulés | | 1 237 | 362 |
| | | | | Résultat de l'exercice | | 2 182 | 875 |
| | | | | | | 72 149 | 69 967 |
| | | | | TOTAL DU PASSIF | | | |
| | | | | | | 287 963 | 245 449 |

ATTENTION

Les valeurs ayant été arrondies en milliers de francs, les additions littérales des chiffres présentés peuvent varier d'une ou deux unités.

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2018

En milliers de CHF

| CHIFFRE D'AFFAIRES VENTES ET PRESTATIONS | Notes | 2018 | 2017 |
|--|-------|---------------|---------------|
| Indemnités / Subventions | 11 | 17 694 | 16 600 |
| Produits de locations de sillons | | 4 754 | 4 905 |
| Produits des biens loués | | 424 | 413 |
| Autres ventes et prestations de services | | 210 | 132 |
| Prestations propres | | 9 803 | 8 196 |
| Variation des stocks | | 98 | -1 |
| | | 32 984 | 30 245 |

| AUTRES PRODUITS | | | |
|--|--|------------|------------|
| Produits accessoires | | 40 | 20 |
| Produits travaux divers facturés à tiers | | 617 | 303 |
| | | 657 | 322 |

| CHARGES DE MATIERES, MARCHANDISES ET PRESTATIONS DE TIERS | | | |
|---|--|---------------|---------------|
| Charges de mat. ateliers, véhicules & installations | | -362 | -484 |
| Prestations / Travaux de tiers | | -69 | -41 |
| Charges d'énergie pour l'exploitation | | -1141 | -1109 |
| Charges des sociétés interco groupe TPF | | -3 650 | -3 549 |
| Escomptes obtenus | | 5 | 1 |
| | | -5 218 | -5 182 |

| CHARGES DU PERSONNEL | | | |
|---|--|----------------|----------------|
| Salaires | | -10 461 | -9 667 |
| Prest. reçues des assurances du personnel | | 97 | 156 |
| Allocations, gratifications et indemnités | | -679 | -669 |
| Prestations complémentaires | | -12 | -20 |
| Charges sociales | | -2 082 | -1 931 |
| Autres charges du personnel | | -182 | -97 |
| Frais de recrutement | | -1 | -1 |
| | | -13 320 | -12 228 |

| AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION, AMORTISSEMENTS ET CORR. VAL. IMMO | | | |
|--|--|----------------|----------------|
| Charges de locaux | | -159 | -111 |
| Entretien, réparation et rempl. inst. servant à l'exploit. | | -1 604 | -1 845 |
| Charges de véhicules et de transport | | -154 | -97 |
| Location de véhicules | | 0 | -3 |
| Assurances-choses, droits, taxes, autorisations | | -863 | -776 |
| Charges d'énergie et évacuations déchets | | -236 | -226 |
| Charges d'administration | | -193 | -207 |
| Charges d'informatique | | -6 | 0 |
| Amortissements et ajustements de valeur | | -7 972 | -7 901 |
| Résultat sur ventes d'actifs immobilisés | | 23 | 2 |
| Charges pour travaux divers à facturer | | -447 | -352 |
| Autres charges d'exploitation | | -1 449 | -696 |
| | | -13 058 | -12 214 |

| RESULTAT D'EXPLOITATION | 2 045 | 944 |
|-------------------------|-------|-----|
|-------------------------|-------|-----|

| RESULTAT FINANCIER | | |
|-------------------------|----------|-----------|
| Frais bancaires & taxes | -1 | -1 |
| Produits financiers | 1 | 2 |
| Résultat des changes | 0 | -7 |
| | 0 | -6 |

| RESULTAT ORDINAIRE | 2 045 | 938 |
|--------------------|-------|-----|
|--------------------|-------|-----|

| | | | |
|-------------------------------------|----|------------|------------|
| Charges extra. & hors exploitation | 12 | -10 | -107 |
| Produits extra. & hors exploitation | 13 | 147 | 44 |
| | | 137 | -62 |

| RESULTAT AVANT IMPOT | 2 182 | 875 |
|----------------------|-------|-----|
|----------------------|-------|-----|

| | | |
|--------|---|---|
| Impôts | 0 | 0 |
|--------|---|---|

| RESULTAT DE L'EXERCICE | 2 182 | 875 |
|------------------------|-------|-----|
|------------------------|-------|-----|

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En milliers de CHF

| | 2018 | 2017 |
|--|----------------|----------------|
| Bénéfice annuel | 2 182 | 875 |
| Amortissements de l'actif immobilisé | 7 531 | 7 378 |
| Amortissements additionnels | 272 | 471 |
| Correction des amortissements des pièces d'échange | 168 | 52 |
| Pertes sur dépréciation d'actifs | -49 | 3 013 |
| Bénéfice provenant de la vente d'actifs immobilisés | -26 | 74 |
| (Augmentation)/diminution des créances résultant de livraisons et de prestations | -1 391 | 222 |
| (Augmentation) des autres créances à court terme | -719 | -543 |
| (Augmentation) des stocks | -170 | -45 |
| (Augmentation) des comptes de régularisation actif | -66 | -52 |
| (Diminution)/augmentation des dettes résultant de livraisons et de prestations | -3 972 | 5 021 |
| (Diminution)/augmentation des autres dettes à court terme | -47 | 23 |
| Augmentation/(diminution) des provisions à court terme | 41 | -1 |
| (Diminution)/augmentation des comptes de régularisation passif | -153 | 117 |
| Entrée de liquidités provenant de l'activité d'exploitation | 3 606 | 16 605 |
| Versement pour investissements (achat) d'immobilisations corporelles | -62 243 | -41 308 |
| Paiements provenant de désinvestissements (vente) d'immobilisations corporelles | 5 685 | 238 |
| Versement pour investissements (achat) d'immobilisations incorporelles | -822 | -1 430 |
| Versement pour investissements (achat) d'immobilisations financières | -5 | 0 |
| (Sortie) de liquidités provenant de l'activité d'investissement | -57 386 | -42 500 |
| Augmentation des autres dettes à long terme | 44 462 | 27 418 |
| Entrée de fonds provenant de l'activité de financement | 44 462 | 27 418 |
| VARIATION NETTE DES LIQUIDITES | -9 318 | 1 523 |

| | 2018 | 2017 |
|---|---------------|--------------|
| Justification: | | |
| Etat des liquidités au 1er janvier (dont 16'436 sur le compte réservé pour les investissements) | 17 651 | 16 128 |
| Etat des liquidités au 31 décembre (dont 6'963 sur le compte réservé pour les investissements) | 8 332 | 17 651 |
| VARIATION DES LIQUIDITES | -9 318 | 1 523 |

VARIATION DES FONDS PROPRES

En milliers de CHF

| | Capital-actions | Propres actions | Réserves provenant de bénéfices cumulés | Total fonds propres |
|---|-----------------|-----------------|---|---------------------|
| ETAT AU 31.12.16 | 68 730 | 0 | 362 | 69 092 |
| Bénéfice annuel | | | 875 | 875 |
| Dissolution de réserves | | | | 0 |
| Distribution de dividendes | | | | 0 |
| Augmentation de capital | | | | 0 |
| Intérêts contrib. publiques art. 51 et 48f LCdF | | | | 0 |
| Goodwill | | | | 0 |
| Transactions avec propres actions | | | | 0 |
| Ecart de conversion | | | | 0 |
| ETAT AU 31.12.17 | 68 730 | 0 | 1 237 | 69 967 |
| Bénéfice annuel | | | 2 182 | 2 182 |
| Dissolution de réserves | | | | 0 |
| Distribution de dividendes | | | | 0 |
| Augmentation de capital | | | | 0 |
| Intérêts contrib. publiques art. 51 et 48f LCdF | | | | 0 |
| Goodwill | | | | 0 |
| Transactions avec propres actions | | | | 0 |
| Ecart de conversion | | | | 0 |
| ETAT AU 31.12.18 | 68 730 | 0 | 3 419 | 72 149 |

Le capital-actions est constitué de 68'730'000 actions nominatives de CHF 1.-.

| ACTIONNAIRES | 2018 | DETAIL DES RESERVES | 31.12.18 | 31.12.17 |
|--|-------------|--|-----------------|-----------------|
| Confédération | 66,5% | Réserves 1ers transferts CO - Swiss GAAP RPC | 284 | 284 |
| Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA | 33,5% | Réserves légales issues du bénéfice | 15 | 15 |
| | | Réserves légales issues du capital | 0 | 0 |
| | | P & P rep. art. 67 LCdF - Ch. fer Infra | 938 | 63 |
| | | Résultat reporté | 0 | 0 |
| | | Résultat de l'exercice | 2 182 | 875 |
| | | TOTAL | 3 419 | 1 237 |

Principes régissant l'établissement des comptes annuels

Les comptes sont préparés en conformité des dispositions du Code des obligations (CO) et établis selon les recommandations Swiss GAAP RPC. Le plan comptable suisse PME est en vigueur. De plus, les comptes ont été établis conformément aux dispositions légales spécifiques, notamment la loi sur les chemins de fer (LCdF) et la nouvelle ordonnance sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC).

Les états financiers sont établis selon les règles de la comptabilité au coût d'acquisition ou de revient, compte tenu de corrections de valeurs déterminées selon les critères propres à chaque catégorie d'actifs.

LES PRINCIPES COMPTABLES SUIVANTS SONT APPLIQUES:

Créances

Les créances sont portées au bilan pour leur valeur nominale. Pour les risques de perte, les corrections de valeurs nécessaires sont déterminées selon les critères économiques et sont portées en diminution de l'actif.

Stocks

Les stocks sont subdivisés en pièces de consommation courante, d'échange, de réserve ou provenant d'une propre fabrication. Les pièces de consommation courante sont valorisées sur les prix moyens d'achat. Les pièces d'échange sont valorisées sur la base du prix de remise en état et les pièces provenant de la propre fabrication au prix de revient. Ces pièces subissent un amortissement de 50% s'il n'y pas de mouvement de stock en 5 ans. Les pièces de réserve se réfèrent à des objets respectivement à des séries de véhicules. Il s'agit des pièces qui ne peuvent plus être obtenues comme pièces de rechange. Un amortissement de 10% est appliqué annuellement.

Immobilisations

Dès le 01.01.2017, l'indemnité pour les amortissements ordinaires planifiés versée par la Confédération est égalisée avec les amortissements réels, le solde positif ou négatif est comptabilisé contre les contributions d'investissements.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Elles sont amorties sur des durées conformes aux usages propres à leur domaine d'activité et en accord avec les directives de l'ordonnance du DETEC concernant la comptabilité des entreprises de transports concessionnaires, soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais en général:

| | |
|-------------------------------|----------------------|
| Terrains non bâtis | 0 |
| Biens fonds | 0 |
| Parcours | de 1.5% à 3% |
| Bâtiments, quais | de 2% à 12.5% |
| Installations | de 3% à 10% |
| Véhicules ferroviaires | de 4% à 12.5% |
| Véhicules routiers | de 6% à 20% |
| Biens meubles | de 8% à 20% |

Les marges d'amortissements ci-dessus résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie. Les immobilisations corporelles font également l'objet, le cas échéant, d'amortissements hors plan commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc).

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les indemnités (dédommagements portés à l'actif - biens fonds) et les logiciels informatiques. Les amortissements appliqués sont respectivement de 2% et de 20%.

Autres dettes à long terme

Il s'agit des contributions d'investissements octroyées par la Confédération et les cantons conformément à l'Ordonnance sur les indemnités, les prêts et les aides financières selon la loi sur les chemins de fer (LCdF) et la loi sur le transport de voyageurs (LTV). Ces emprunts

ne portent pas intérêt. Ces contributions sont conditionnellement remboursables.

Le remboursement des contributions conditionnellement remboursables est décidé le cas échéant par les pouvoirs publics en fonction des possibilités des sociétés concernées (aucun remboursement n'est en cours actuellement).

Provisions

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de litiges et d'autres risques. Une provision est constituée lorsque le groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable. Les provisions dites à court terme ont une durée allant jusqu'à 12 mois puis elles deviennent des provisions à long terme.

Engagements de prévoyance

La prévoyance professionnelle des employés du groupe est assurée par Copré - Collective de Prévoyance. Le taux de couverture au 31.12.2018 est supérieur à 100%. Le plan de prévoyance est régi selon le principe de la primauté des cotisations.

Propres prestations

Une partie du compte de produits «propres prestations» qui se trouve au compte de résultat est activé sur les différents types d'immobilisations corporelles ou incorporelles. Il s'agit principalement d'heures, de kilomètres et de m² qui sont valorisés au coût de production et sont imputés sur les diverses phases de projets du groupe TPF.

Opérations hors bilan

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan sont évalués et publiés à chaque clôture du bilan. Une provision est constituée lorsque des engagements conditionnels et d'autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan entraînent une sortie de fonds sans apport de fonds utilisable et que cette sortie de fonds est probable et estimable.

Facturation des sillons par TPF INFRA à TPF TRAFIC

Dès 2018, la facturation des sillons par TPF INFRA à TPF TRAFIC se fait en frais primaires via la facturation et non plus via les prestations internes. Elle est désormais comptabilisée dans les Charges de mat. ateliers, véhicules & installations et non plus dans les Charges des sociétés interco groupe TPF.

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

1 CREANCES RESULTANT DE LIVRAISONS ET PRESTATIONS

| | 31.12.18 | 31.12.17 |
|---------------------------------------|--------------|--------------|
| Créances envers des clients | 2 335 | 838 |
| Créances envers les entités associées | 1 716 | 1 823 |
| TOTAL | 4 051 | 2 661 |

2 AUTRES CREANCES A COURT TERME

| | 31.12.18 | 31.12.17 |
|--|--------------|--------------|
| Autres créances envers des entités associées | 38 | 3 |
| Créances fiscales et droits de douane | 2 099 | 1 534 |
| Autres créances | 119 | 0 |
| TOTAL | 2 256 | 1 538 |

3 STOCKS

| | 31.12.18 | 31.12.17 |
|--|--------------|--------------|
| Approvisionnements ateliers / Energie et matières consommation | 1 624 | 1 483 |
| Stock mazout / huile de chauffage | 45 | 51 |
| Correction de valeur | -11 | -47 |
| TOTAL | 1 658 | 1 488 |

4 COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

| | 31.12.18 | 31.12.17 |
|---------------------|------------|------------|
| Actifs transitoires | 168 | 103 |
| TOTAL | 168 | 103 |

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

| 5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (partie 1/2) | Terrains non bâtis | Biens fonds | Parcours | Bâtiments Quais | Installations | Véhicules Biens meubles | Immobilis. corporelles en cours de construction | Autres immobilis. corporelles | Total |
|---|-------------------------------|------------------------|-----------------|----------------------------|----------------------|--|--|--|----------------|
| VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.16 | 85 | 5 187 | 108 837 | 16 729 | 86 161 | 10 509 | 44 324 | 89 | 271 921 |
| Entrées | | | | | | | 41 308 | 2 | 41 310 |
| Sorties | -28 | | -1 772 | -41 | -2 737 | -514 | -236 | -54 | -5 382 |
| Reclassifications | | 285 | 15 686 | 4 804 | 11 335 | 1 217 | -33 327 | | 0 |
| Reclassifications RPC | -57 | 57 | 11 329 | -1 201 | -10 703 | 40 | | | -535 |
| VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.17 | 0 | 5 529 | 134 080 | 20 291 | 84 056 | 11 252 | 52 069 | 37 | 307 315 |
| CORR. DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.16 | 0 | -11 | -34 956 | -7 236 | -42 050 | -4 441 | 0 | -82 | -88 776 |
| Amortissements planifiés | | | -2 944 | -274 | -3 248 | -548 | | 49 | -6 966 |
| Dépréciations d'actifs | | | -758 | -440 | -1 816 | | | 3 | -3 010 |
| Sorties | | | 1 406 | 17 | 2 554 | 514 | | | 4 491 |
| Reclassifications | | | | | | | | | 0 |
| Reclassifications RPC | | | -5 327 | -1 095 | 6 435 | -21 | | | -9 |
| CORR. DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.17 | 0 | -11 | -42 579 | -9 028 | -38 125 | -4 496 | 0 | -30 | -94 270 |
| VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.16 | 85 | 5 176 | 73 881 | 9 493 | 44 111 | 6 068 | 44 324 | 7 | 183 145 |
| VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.17 | 0 | 5 518 | 91 500 | 11 263 | 45 931 | 6 756 | 52 069 | 7 | 213 045 |

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

| 5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (partie 2/2) | Terrains non bâtis | Biens fonds | Parcours | Bâtiments Quais | Installations | Véhicules Biens meubles | Immobilis. corporelles en cours de construction | Autres immobilis. corporelles | Total |
|---|-------------------------------|------------------------|-----------------|----------------------------|----------------------|--|--|--|----------------|
| VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.17 | 0 | 5 529 | 134 080 | 20 291 | 84 056 | 11 252 | 52 069 | 37 | 307 315 |
| Entrées | | | | | | | 62 227 | 16 | 62 243 |
| Sorties | | -3 | -313 | -109 | -1 150 | -268 | -5 685 | | -7 527 |
| Reclassifications | | 250 | 10 653 | 3 737 | 3 469 | 452 | -18 559 | | 0 |
| Reclassifications RPC | | | -14 286 | 3 512 | 11 074 | -300 | | | 0 |
| VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.18 | 0 | 5 776 | 130 132 | 27 431 | 97 450 | 11 136 | 90 052 | 53 | 362 030 |
| CORR. DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.17 | 0 | -11 | -42 579 | -9 028 | -38 125 | -4 496 | 0 | -30 | -94 270 |
| Amortissements planifiés | | | -2 711 | -384 | -3 472 | -545 | | -1 | -7 114 |
| Dépréciations d'actifs | | | -240 | -39 | -48 | -1 | | | -328 |
| Sorties | | | 271 | 105 | 1 136 | 249 | | | 1 761 |
| Reclassifications | | | | | | | | | 0 |
| Reclassifications RPC | | | 5 589 | -109 | -5 461 | 34 | | | 52 |
| CORR. DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.18 | 0 | -11 | -39 670 | -9 456 | -45 968 | -4 759 | 0 | -31 | -99 896 |
| VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.17 | 0 | 5 518 | 91 500 | 11 263 | 45 931 | 6 756 | 52 069 | 7 | 213 045 |
| VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.18 | 0 | 5 765 | 90 462 | 17 975 | 51 481 | 6 377 | 90 052 | 22 | 262 134 |

Les reclassifications RPC concernent l'harmonisation des immobilisations effectuée en 2017 et 2018 selon la RPC 18.

Les dépréciations d'actifs correspondent aux contributions allouées aux projets d'investissements, amorties au moment de l'activation, ou à la reprise d'actifs immobilisés déjà amortis.

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

| 6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | Indemnités / Participations | Logiciels informatiques | Total |
|--|------------------------------------|--------------------------------|---------------|
| VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.16 | 9 985 | 1 047 | 11 033 |
| Entrées | 1 227 | 204 | 1 430 |
| Sorties | | | 0 |
| Reclassifications | | | 0 |
| Reclassifications RPC | 523 | 14 | 536 |
| VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.17 | 11 734 | 1 265 | 12 998 |
| CORRECTIONS DE VALEURS CUMULEES AU 31.12.16 | -2 992 | -690 | -3 681 |
| Amortissements planifiés | -209 | -154 | -363 |
| Dépréciations d'actifs | | | 0 |
| Sorties | | | 0 |
| Reclassifications | | | 0 |
| Reclassifications RPC | -9 | 19 | 9 |
| CORRECTIONS DE VALEURS CUMULEES AU 31.12.17 | -3 210 | -825 | -4 035 |
| VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.16 | 6 994 | 358 | 7 351 |
| VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.17 | 8 523 | 440 | 8 963 |
| VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.17 | 11 734 | 1 265 | 12 998 |
| Entrées | 72 | 751 | 822 |
| Sorties | | -313 | -313 |
| Reclassifications | | | 0 |
| Reclassifications RPC | | | 0 |
| VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.18 | 11 805 | 1 702 | 13 507 |
| CORRECTIONS DE VALEURS CUMULEES AU 31.12.17 | -3 210 | -825 | -4 035 |
| Amortissements planifiés | -218 | -210 | -428 |
| Dépréciations d'actifs | | | 0 |
| Sorties | | 313 | 313 |
| Reclassifications | | | 0 |
| Reclassifications RPC | | | 0 |
| CORRECTIONS DE VALEURS CUMULEES AU 31.12.18 | -3 428 | -721 | -4 150 |
| VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.17 | 8 523 | 440 | 8 963 |
| VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.18 | 8 376 | 981 | 9 357 |

Les reclassifications RPC concernent l'harmonisations des immobilisations effectuée en 2017 selon la RPC 18

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

7 DETTES RESULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS

| | 31.12.18 | 31.12.17 |
|-------------------------------------|--------------|---------------|
| Dettes envers des tiers | 4 215 | 8 972 |
| Dettes envers des entités associées | 3 810 | 3 025 |
| TOTAL | 8 025 | 11 997 |

8 AUTRES DETTES A COURT TERME

| | 31.12.18 | 31.12.17 |
|--|----------|-----------|
| Autres dettes envers des entités associées | 0 | 7 |
| Autres dettes envers des tiers | 8 | 48 |
| TOTAL | 8 | 55 |

9 PROVISIONS

| | Autres | Total |
|---|------------|------------|
| PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.16 | 717 | 717 |
| Constitution | 25 | 25 |
| Utilisation | | 0 |
| Dissolution | -26 | -26 |
| PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.17 | 715 | 715 |
| PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.17 | 715 | 715 |
| Constitution | 66 | 66 |
| Utilisation | | 0 |
| Dissolution | -25 | -25 |
| PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.18 | 756 | 756 |

Les autres provisions se composent essentiellement des provisions pour vacances et heures supplémentaires.

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

| 10 AUTRES DETTES A LONG TERME | 31.12.18 | 31.12.17 |
|--|-----------------|-----------------|
| Autres dettes envers cantons / Confédération | 206 979 | 162 517 |
| TOTAL | 206 979 | 162 517 |

Les autres dettes envers les cantons et la Confédération représentent des subventions

| 11 INDEMNITES / SUBVENTIONS | 2018 | 2017 |
|---|---------------|---------------|
| Indemnité d'exploitation Confédération | 8 386 | 8 546 |
| Indemnité d'amortissement Confédération | 9 308 | 8 054 |
| TOTAL | 17 694 | 16 600 |

| 12 CHARGES EXTRA. & HORS EXPLOITATION | 2018 | 2017 |
|--|-------------|-------------|
| Ajust. amortissements et dissolutions sur articles courants et d'échange | 0 | -105 |
| Charges concernant des exercices précédents | 0 | -1 |
| Solde à payer suite au contrôle TVA 2013 à 2016 | -10 | 0 |
| TOTAL | -10 | -106 |

| 13 PRODUITS EXTRA. & HORS EXPLOITATION | 2018 | 2017 |
|--|-------------|-------------|
| Ajust. amortissements et dissolutions sur articles courants et d'échange | 0 | 24 |
| Produits concernant des exercices précédents | 1 | 20 |
| Ristourne gare communes 2017 | 146 | 0 |
| TOTAL | 147 | 44 |

AUTRES INFORMATIONS

En CHF

14 COMPTES D'INVESTISSEMENTS D'INFRASTRUCTURE

31.12.18

31.12.17

Valeur comptables investissements d'infrastructure
(détail voir notes 5 & 6)

181 418

169 933

15 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE LA CLOTURE

Tous les éléments significatifs connus lors de l'établissement des comptes ont été pris en considération. Aucun événement nouveau susceptible de modifier la situation financière de la société n'est intervenu jusqu'à la préparation des présents états financiers.

16 APPROBATION DES COMPTES PAR L'OFT

Par courrier du 2 avril 2019, l'OFT a communiqué ne pas avoir vérifié les comptes annuels 2018 sous l'angle du droit des subventions, en vertu de l'art. 37, al. 2, LTV. Ceci en vertu de la loi fédérale sur le programme de stabilisation 2017 - 2019 modifiant ledit article.

17 APPROBATION DES COMPTES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Par sa séance du 15.04.2019, le Conseil d'administration entérine les comptes 2018.

PROPOSITION DE L'EMPLOI DU RESULTAT

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale l'emploi suivant:

En CHF

| | |
|---|------------------|
| BENEFICE DE L'EXERCICE | 2 182 352 |
| Report des résultats reportés de l'exercice précédent | 937 985 |
| Attribution à la réserve art. 67 LCdF | -2 182 352 |
| RESULTATS REPORTES A NOUVEAU | 3 120 337 |

A l'Assemblée générale de
Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA,
Fribourg

Lausanne le 24 avril 2019

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 3 à 16) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion d'audit**

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Serge Clément
(Qualified
Signature)



Jérémie Rouillard
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



IMPRESSUM

Edition et conception: Communication et relations publiques TPF

Réalisation graphique: Parallele.ch

Relecture et correction: KORREKTOR 24 GmbH

Photographies: Elsa Guillet

Impression: Media-F, Fribourg, mai 2019

Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA

Rte du Vieux-Canal 6

1762 Givisiez

communication@tpf.ch - +41 26 351 02 00 - tpf.ch

« NOUS BÂTISSONS VOTRE MOBILITÉ »